

**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL  
des délibérations du Conseil Municipal**

-----  
**Séance du 06 avril 2023**  
-----

**OBJET : AFFAIRE N° 13**

Compte administratif pour l'exercice  
2022 – Budget Principal

L'An Deux Mille Vingt-Trois, le Six Avril, le Conseil Municipal de la Commune de Trois-Bassins, régulièrement convoqué, s'est réuni à la Mairie - Salle du Conseil - sous la présidence de Mme ABSYTE Brigitte, 3<sup>ème</sup> Adjointe.

**PRESENTS**

M. AURE Fabien (2<sup>ème</sup> Adjt) - M. FONTAINE Christopher (4<sup>ème</sup> Adjt) -  
Mme SANDANCE Chantal (5<sup>ème</sup> Adjt) - M. VAITY Bruno (6<sup>ème</sup> Adjt) -  
Mme JANNIN Jocelyne (7<sup>ème</sup> Adjt) - Mme HOARAU Gertrude -  
M. LIN KWANG Joseph - Mme FLORESTAN Nadine -  
Mme DE LAVERGNE Agathe - M. ZEPHIR Jackson - Mme AURE  
Jacqueline - M. LEBON Eddie - Mme FURCY Florelle - M. SADEYEN  
Frédéric - M. POTHIN Joseph - Mme RAMANY Nathalie -  
Mme FRUTEAU Nadège - M. AURE Yves.

**EXCUSES**

M. M'BAJOURMBE Bryan (Procuration donnée à M. VAITY Bruno)  
Mme ZITTE Danielle (Procuration donnée à Mme RAMANY Nathalie)  
M. BOURGOGNE Pierre (Procuration donnée à M. LIN KWANG Joseph)  
Mme DEPEHI Bernadette (Procuration donnée à M. AURE Yves)

**ABSENTS**

M. MAURIN Jorris - M. RAMAKISTIN Roland - M. CLAIN Patrick -  
Mme VAITY Cathy - Mme FAIN Marie Yveline.

**NOTA** : La Présidente soussignée certifie que la liste des délibérations examinées par le Conseil Municipal a été affichée le 12 avril 2023, que la convocation a été faite le 31 mars 2023 et que le nombre de membres en exercice étant de 29 le nombre de membres présents est de 19.

Les conditions de quorum étant remplies, l'Assemblée peut valablement délibérer.

Mme HOARAU Gertrude qui accepte, est désignée à l'unanimité pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

La Présidente

Brigitte ABSYTE



Accusé de réception en préfecture  
974-219740230-20230406-de-06042023-13-DE  
Date de télétransmission : 14/04/2023  
Date de réception préfecture : 14/04/2023

## Le Conseil Municipal

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Considérant que Madame ABSYTE Brigitte, 3<sup>ème</sup> Adjointe, a été désignée pour présider la séance au cours de laquelle il est procédé au vote du compte administratif ;

Considérant que Monsieur PAUSE Daniel, Maire, s'est retiré pour laisser la présidence à Madame ABSYTE Brigitte, 3<sup>ème</sup> Adjointe au Maire, pour le vote du compte administratif ;

Délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2022 dressé par l'ordonnateur ;

Vu le compte de gestion de l'exercice 2022 dressé par le comptable ;

**Interventions** : Néant

Après en avoir délibéré :

- approuve par 23 voix pour, 00 voix contre, le compte administratif 2022, lequel peut se résumer de la manière suivante :

		Fonctionnement	Investissement	Total
<b>Recettes</b>	Prévision budgétaire totales	12 800 595,71	9 741 076,40	22 541 672,11
	Réalisations (O +R)	13 752 308,30	6 151 372,51	19 903 680,81
<b>Dépenses</b>	Autorisations budgétaires totales	12 800 595,71	9 741 076,40	22 541 672,11
	Réalisations (O+R)	12 351 252,31	5 680 656,49	18 031 908,80
<b>Résultats</b>	Résultat de l'exercice 2022			
	Excédent	1 401 055,99	470 716,02	1 871 772,01
	Déficit			
	Résultat de clôture 2021	929 525,48	773 213,97	1 702 739,45
	<b>Résultat de clôture 2022</b>	<b>2 330 581,47</b>	<b>1 243 929,99</b>	<b>3 574 511,46</b>
	Restes à réaliser 2022			
Recettes		1 204 172,66	1 204 172,66	
Dépenses		(-) 838 036,81	(-) 838 036,81	
<b>Résultat cumulé (fonctionnement + investissement)</b>	Excédent	2 330 581,47	1 610 065,84	3 940 647,31
	Déficit (besoin de financement)			

- constate les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes ;
- reconnaît la sincérité des restes à réaliser ;
- arrête les résultats définitifs tels que présentés ci-dessus.

Pour extrait certifié conforme

La secrétaire  
  
Gertrude HOARAU

La Présidente  
  
Brigitte ABSYTE

Le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Saint-Denis, dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

Accusé de réception en préfecture  
974-219740230-20230406-de-06042023-13-DE  
Date de télétransmission : 14/04/2023  
Date de réception préfecture : 14/04/2023

IV - ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

Nombre de membres en exercice : 29  
 Nombre de membres présents : 19  
 Nombre de suffrages exprimés : 23

VOTES :  
 Pour : 23  
 Contre : 00  
 Abstentions : 00

Date de convocation : Le 31 mars 2023

Présenté par le Maire,

A Trois Bassins, le 06 avril 2023

Délibéré par le Conseil Municipal, réunie en session ordinaire,

A Trois Bassins, le 06 avril 2023

Les membres du conseil municipal,



NOM - Prénoms	Emargement	NOM - Prénoms	Emargement
AURE Fabien		LEBON Eddie	
ABSYTE Brigitte		FURCY Florelle	
FONTAINE Christopher		BOURGOGNE Pierre	
SANDANCE Chantal		SADEYEN Frédéric	
VAITY Bruno		POTHIN Joseph	
JANNIN Jocelyne		MAURIN Jorris	
M'BAJOUMBE Bryan		RAMANY Nathalie	
HOARAU Gertrude		FRUTEAU Nadège	
LIN-KWANG Joseph		RAMAKISTIN Roland	
ZITTE Danielle		AURE Yves	
FLORESTAN Nadine		DEPEHI Bernadette	
DE LAVERGNE Agathe		CLAIN Patrick	
ZEPHIR Jackson		VAITY Cathy	
AURE Jacqueline		FAIN Marie Yveline	

Certifié exécutoire par le....., compte tenu de la transmission en préfecture, le ..... et de la date de publication le.....

Accusé de réception en préfecture  
 974-219740230-20230406-de-06042023-13-DE  
 Date de télétransmission : 14/04/2023  
 Date de réception préfecture : 14/04/2023